

Association FERUS, pour la protection et la conservation des grands prédateurs en France



PAROLE D'OURS

ECOBENEVOLAT

Programme associatif de communication et d'information sur l'Ours brun dans les Pyrénées

29 juin – 24 août 2013

DOSSIER D'INSCRIPTION

SOMMAIRE

<i>Edito</i>	<i>p.2</i>
<i>Fiche d'inscription</i>	<i>p.3</i>
<i>Lettre de motivation</i>	<i>p.4</i>
<i>Présentation de l'association FERUS</i>	<i>p.5</i>
<i>Contexte de la mission : l'ours en France</i>	<i>p.6</i>
<i>Parole d'ours : des bénévoles pour développer l'information sur l'ours dans les Pyrénées</i>	<i>p.8</i>
• La mission	p.8
• Organisation de la mission	p.8
• Fin de mission	p.10
• Avertissement	p.11
• Indispensable	p.11
<i>Partenaires et contacts</i>	<i>p.12</i>

En 2012 : 21 bénévoles, 83 journées d'action, 120 000 plaquettes d'informations diffusées, plus de 2050 commerces ou structures impliqués dans la diffusion d'informations sur le plantigrade. Cette année encore, le bon accueil de Parole d'ours, dans les commerces ou sur les marchés, démontre qu'il est possible d'échanger sur l'ours dans les Pyrénées.

L'année 2012 a été une réussite pour Parole d'ours et la dynamique locale en faveur de l'ours dans les Pyrénées se crée et se poursuit !

Né en 2008, Parole d'ours est issu du constat qui a suivi les nouveaux lâchers d'ours de 2006 : il existe un manque cruel de personnes sur le terrain pour informer les habitants, mais aussi les gens de passage.

En effet, beaucoup sont demandeurs d'informations objectives sur l'ours, le renforcement de la population, l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec l'animal ou, cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens de montagne Pyrénées dits « Patous ».

De plus, FERUS estime important d'être présent sur place pour expliquer le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées et de la cohabitation qui est possible.

Du 29 juin au 24 août 2013 des bénévoles sont conviés pour prendre part à cette sixième édition du programme Parole d'ours. L'objectif est de continuer à délivrer à tous une information pragmatique sur l'ours et d'échanger avec les personnes présentes même temporairement dans ces montagnes. Nous devons aider et encourager cette dynamique locale qui se crée en faveur de l'ours dans les Pyrénées.

Compte tenu du risque d'extinction imminente de l'espèce en Pyrénées occidentales et des obligations internationales de la France en la matière, les associations FERUS et Pays de l'ours-ADET demandent le renforcement et le maintien de la population d'ours dans le Béarn et en Pyrénées centrales.

Plus que jamais, le travail d'information et de sensibilisation auprès des locaux et des touristes est donc nécessaire, afin d'accompagner ces demandes et contribuer à leur bonne compréhension.

Dans les vallées, une grande majorité des Pyrénéens nous rappellent : « l'ours était là avant et il doit rester dans les Pyrénées ».

Si vous souhaitez vous aussi agir pour la sauvegarde de l'ours dans les Pyrénées, rejoignez-nous dès à présent !

Fiche d'inscription FERUS / PAROLE D'OURS – 2013

A renvoyer à FERUS – Maison des associations – 31160 - ARBAS

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse:

Code postal :

Localité :

Tel. :

Mail :

Personne à contacter en cas de nécessité (Nom et numéro de téléphone indispensable) :

Votre profession ou formation :

Compétences techniques particulières :

Etes-vous membre d'autres associations ?

Avez-vous déjà participé à des chantiers de bénévolat ?

Comment avez-vous connu PAROLE D'OURS ?

Dates de vos disponibilités (minimum une semaine par séjour) entre le 17 juin et le 24 août 2013 (arrivée le samedi en fin de journée ou dimanche matin + départ dimanche soir fortement souhaités) :

Déplacements jour d'arrivée et jour de départ :

- véhicule personnel
- train / bus – Gare de Saint – Gaudens en Haute - Garonne (transfert sur site assuré par l'organisation PAROLE D'OURS)

Adhésion 2013 FERUS :

- Déjà adhérent FERUS en 2013**
- Adhésion simple** de soutien → 15 € **Membre actif** → 30 €
- Membre actif tarif réduit** (étudiant, RMI, personne sans emploi ...) → 20 €
- Adhésion familiale** → 37€

(L'adhésion simple de soutien ne comprend pas l'abonnement à la revue trimestrielle, la "Gazette des Grands Prédateurs")

Joint :

- Chèque d'adhésion FERUS (obligatoire pour ceux qui ne sont pas déjà adhérents)
- CV Lettre de motivation Photo d'identité
- Attestation en Responsabilité Civile
- photocopie du permis B recto-verso

Fait à

le

signature :

Lettre de motivation FERUS / PAROLE D'OURS - 2013

A renvoyer à FERUS – Maison des associations – 31160 - ARBAS

Candidat:

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION FERUS

Née de la fusion d'**Artus** et du **Groupe Loup France**, **FERUS** est aujourd'hui la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs de l'ours et des autres grands carnivores présents dans notre pays.

FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx,
- de favoriser la réussite du retour naturel du loup là où les conditions sont favorables,
- de favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- de favoriser le retour et le maintien des populations de lynx.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. **ARTUS**, association pour la protection de l'ours en France, engage alors sur ses fonds propres (adhésions et mécénat) des études de faisabilité dans l'optique de réintroduire l'ours dans les Pyrénées Centrales en tenant compte des aspects écologiques et économiques de la démarche. Il s'ensuit une mobilisation forte d'acteurs locaux et ce projet est devenu un grand programme d'actions de l'Etat Français et de l'Union Européenne avec pour partenaires : **ARTUS**, les communes d'Arlos, Boutx, Fos, Melles regroupées au sein de l'Association de Développement Economique et Touristique (ADET, devenue aujourd'hui Pays de l'Ours- ADET) , les Fédérations Départementales des chasseurs de l'Ariège et de la Haute-Garonne, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Office National des Forêts, qui aboutit à la réintroduction en 1996 et 1997 des trois ours (Mellba, Ziva et Pyros) capturés en Slovénie.

Depuis sa création en 1989, **ARTUS** a cherché avec les partenaires locaux des solutions qui réduisent les conflits ours-troupeaux, en proposant par exemple l'utilisation des chiens de protection pour réduire les risques de prédation sur les moutons. Cela a abouti à l'élaboration d'une méthode audiovisuelle de mise en place des chiens de protection, la vulgarisation des connaissances de cette méthode et des témoignages d'éleveurs confrontés à la prédation, ainsi qu'à la formation d'éleveurs à cette technique.

Concernant la problématique loup, dès sa création en 1993, le **Groupe Loup France** a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage, considérant les éleveurs et les bergers comme des partenaires avec qui trouver des solutions partagées et librement consenties.

Depuis 1999, le programme alpin d'écobénévolat « **PastoraLoup** » s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain la volonté de rapprochement entre le monde de la protection de la nature et celui de l'élevage pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

Fort de la réussite des lâchers de 3 ours en 1996 et 1997, FERUS a milité pour la poursuite du renforcement de la population d'ours des Pyrénées, et 5 ours ont été lâchés en Pyrénées centrales en 2006.

CONTEXTE DE LA MISSION : L'OURS EN FRANCE

Au début du siècle dernier, la France comptait entre 100 et 200 ours. En 1937, le dernier animal est observé dans les Alpes ; en 1950, on ne compte plus que 70 ours dans les Pyrénées. De nos jours, ils sont à peine une vingtaine.

La chasse, les prélèvements d'oursons, puis le poison, le braconnage et enfin la détérioration de son habitat ont eu raison des capacités de reproduction de l'ours en France.

En 1972, fut proclamée l'interdiction de la destruction de l'ours mais c'est seulement en 1981 que l'ours rejoignit la liste des espèces de mammifères protégés créée en application de la loi de 1976 sur la protection de la nature. La population d'ours pyrénéenne était déjà d'un effectif trop faible pour être viable à long terme. Les associations de protection de la nature prennent des initiatives pour favoriser la cohabitation avec le pastoralisme (FIEP : Fonds d'Intervention Eco-Pastoral) et donnent à la sauvegarde de l'ours une dimension nationale.

Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. Il s'ensuit alors une mobilisation forte de l'opinion publique qui conduisit à la réintroduction des trois premiers ours.

La population d'ours dans les Pyrénées compte en 2005 14 à 18 individus. Cela est insuffisant pour sauver l'espèce et un nouveau programme de renforcement est mis en place ; 5 ours sont lâchés dans les Pyrénées centrales en 2006. Depuis, Palouma et Franska, deux ours relâchés en 2006, sont mortes.

Un modèle théorique sur l'évaluation de la viabilité de la population d'ours bruns dans les Pyrénées (G.CHAPRON, P.Y. QUENETTE, S.LEGENDRE et J.CLOBERT), développé en 2003 et mis à jour en 2005 avec les données disponibles à la fin de l'année 2004, a servi de base au plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises 2006-2009. Compte tenu de l'état des lieux dressé page 23 de ce plan, il est possible qu'après les cinq lâchers de 2006, le noyau central soit considéré comme viable. Du point de vue strict de la dynamique des populations, ce n'est pas faux. C'est beaucoup moins probable si l'on prend en compte tous les paramètres et les aléas qui conditionnent la survie à long terme d'une population d'ours isolée (avec 80 individus, les Espagnols considéraient toujours comme fragile leur noyau principal des Monts Cantabriques).

Dans un rapport scientifique de 2009 - *Mécanismes de déclin, dynamique de population et scénarios de renforcement de la population d'ours brun des Pyrénées* - l'ONCFS conclut : « *Dans la limite des hypothèses du modèle, et à condition que les paramètres démographiques restent constants après les lâchers, les réintroductions d'au moins 4 individus (1 mâle, 3 femelles) dans le noyau central et d'au moins 13 individus dans le noyau occidental (3 mâles, 10 femelles) s'avèrent nécessaires pour assurer la viabilité de ces populations.* »

Dans un rapport scientifique de 2009 - *Mécanismes de déclin, dynamique de population et scénarios de renforcement de la population d'ours brun des Pyrénées* - l'ONCFS conclut : « *Dans la limite des hypothèses du modèle, et à condition que les paramètres démographiques restent constants après les lâchers, les réintroductions d'au moins 4 individus (1 mâle, 3 femelles) dans le noyau central et d'au moins 13 individus dans le noyau occidental (3 mâles, 10 femelles) s'avèrent nécessaires pour assurer la viabilité de ces populations.* »

Aucun lâcher n'a eu lieu depuis ceux de 2006.

Depuis le 1er janvier 2010, la France n'a plus de plan de conservation et de restauration de l'ours dans les Pyrénées. Actuellement, la France est sous le coup d'une mise en demeure de la Commission Européenne pour manquement à ses obligations en faveur de l'ours dans les Pyrénées.

PAROLE D'OURS : DES BENEVOLES POUR DEVELOPPER L'INFORMATION SUR L'OURS DANS LES PYRENEES

1 – La mission

Contexte et objectifs

Les derniers lâchers ont suscité des mouvements d'opposition relativement importants et largement ravivé la polémique sur la présence de l'ours dans le massif. Il était donc nécessaire de proposer un programme de bénévolat en faveur de l'ours dans les Pyrénées pour notamment délivrer à la population locale et aux visiteurs une information approfondie sur le plantigrade et échanger avec les personnes présentes même temporairement dans les zones à ours pyrénéennes.

FERUS estime important de dialoguer sur le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées et sur la cohabitation avec les activités humaines. FERUS souhaite aussi répondre à une forte demande d'informations sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec le plantigrade, ou cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens patous.

Avec le programme Parole d'ours, l'objectif est de conforter l'acceptation de l'ours.

Localisation

Toutes les actions se déroulent dans les Pyrénées. En 2012, les bénévoles ont été présents sur près de 200 communes/villes, sur les 6 départements Pyrénéens (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales).

Rôle du bénévole

Les outils pour informer existent mais ne sont pas suffisamment diffusés.

Du 17 au 28 juin 2013, sans recours au bénévolat externe, les associations FERUS et Pays de l'Ours - ADET, aidés par des bénévoles pyrénéens locaux et des anciens bénévoles, vont diffuser massivement chez les commerçants et structures d'hébergement de nombreuses plaquettes d'information sur l'ours dans les Pyrénées.

Du 29 juin au 24 août 2013, un renfort par des bénévoles est indispensable afin de :

- délivrer une information éclairée sur l'ours ;
- cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation de l'ours, voire une banalisation de la présence de l'ours sur le massif pyrénéen.
- Impliquer la population locale en faveur de l'ours.

Ses actions :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur l'ours ;
- Diffusion, de manière durable, des 2 nouveaux posters « ours » de FERUS, dans les structures à vocation notamment touristique ; ces 2 posters portent des messages forts pour interpeller le grand public quant à la nécessaire protection de la biodiversité, dont

l'ours fait partie.

- Échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Au départ de sentiers de randonnées, diffusion de plaquettes d'information sur l'ours, sur l'attitude à avoir en cas de rencontre avec l'animal ou des chiens Patous ;
- Diffusion chez les commerçants des posters « Bienvenue au Pays de l'Ours » pour mise en vitrine et diffusion de l'information ;
- Dans certains cas, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole d'ours

Suivi du projet

Pour analyser l'impact du projet, les bénévoles et l'encadrant devront tenir à jour la liste des actions menées (nombre de plaquettes diffusées, nombres d'habitants rencontrés, nombre de touristes rencontrés ...)

PAROLE D'OURS 2012 en chiffres !

- Près de 200 communes visitées et impliquées sur 6 départements pyrénéens.
- Plus de 2050 commerces/structures d'hébergement impliqués dans la diffusion d'informations sur l'ours.
- Plus de 120 000 plaquettes d'information diffusées et près de 11 000 autocollants « Pyrénées, Pays de l'ours »
- 7 encadrants, 21 bénévoles, 234 jours de bénévolat.

Partenaires

Le WWF soutient les actions de FERUS. FERUS travaille en partenariat avec de nombreuses associations, en particulier celles de la coordination CAP-Ours qui comprend 20 organisations Pyrénéennes et nationales. Dès 2009, FERUS a enrichi *Parole d'ours* d'un partenariat avec l'association Pays de l'Ours-ADET qui co-anime le programme sur le terrain.

Ce programme existe grâce au soutien de la DREAL Midi-Pyrénées (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et grâce au soutien initial de la Fondation Nature et Découvertes.

2 – Organisation de la mission

Conditions de participation

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme
- Être **adhérent** de l'association.
- Avoir une **forte motivation** et un réel intérêt pour la protection de l'ours dans les Pyrénées.
- Aimer **communiquer** et aller au devant des gens (habitants et gens de passage).
- Savoir vivre en groupe. Faire preuve d'autonomie.
- Être capable d'**écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées.

Comment participer ?

Inscription :

Les candidats doivent envoyer la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV :

- **par courrier** à FERUS – Maison des Associations – 31160 - ARBAS
- **par mail** à paroledours@gmail.com (faire suivre par courrier les documents demandés)

Documents à joindre :

- le règlement de l'adhésion 2013 à l'ordre de FERUS (voir fiche d'inscription) ou mentionner « déjà adhérent FERUS en 2013 »
- une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifier les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- une photo d'identité
- la photocopie du permis de conduire recto-verso

Convention:

Les bénévoles retenus devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Durée de la mission

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité ; l'engagement du bénévole devra être d'**une semaine au minimum**. Pour une question d'organisation (notamment de formation) il est fortement souhaité que **les arrivées se fassent le samedi en fin de journée ou le dimanche matin** et les **départs des bénévoles le dimanche en fin d'après-midi**. Pour la réalisation de ce programme *Parole d'ours*, un roulement de trois bénévoles en continu est souhaité.

Les bénévoles restant au moins deux semaines pourront s'il le souhaite, ne pas participer à une journée d'action. Il déterminera ce jour avec les responsables *Parole d'ours* en fonction des nécessités du planning.

Frais de participation

Le bénévole doit **impérativement être adhérent** de l'association (cotisation de 15 à 30 euros), pour une question d'assurance.

Transport

Le bénévole arrive en fonction des dates qu'il aura communiquées à FERUS. Pour les bénévoles qui viennent en train, un rendez-vous pourra être convenu avec l'encadrant à la gare de Saint-Gaudens (31).

Un véhicule de location sera mis à disposition de l'encadrant et des bénévoles et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS. Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.

Hébergement et Nourriture

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS dans une maison de village. La maison offre sanitaires, salle d'eau, machine à laver le linge, lits, cuisine. En cas de déplacements longs, les bénévoles sont logés par FERUS dans des gîtes en demi-pension.

Le bénévole dispose de son propre matériel pour dormir (duvet, draps ...), des couvertures/couettes sont mises à disposition. Si problème, possibilité de voir en amont avec l'organisation *Parole d'ours* (prêt de duvets).

FERUS privilégie les productions locales et les aliments issus de l'agriculture biologique.
Tout le matériel nécessaire pour accomplir leurs missions sera fourni aux bénévoles.

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture.

Encadrement et formation

Une personne sera présente pour l'**encadrement** de ce programme et l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Un **livret de formation** sera envoyé au bénévole avant le début de la mission.

Chaque dimanche, à l'arrivée de nouveaux bénévoles, un « **jeu de rôles** » sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et permettre aussi aux « anciens » d'exprimer les difficultés rencontrées et de chercher ensemble les réponses possibles.

Activités de découverte

Une **sortie terrain** « sur les traces de l'ours » par semaine sera proposée aux bénévoles pour leur permettre de mieux connaître le milieu et comprendre certaines problématiques de la conservation de l'ours dans les Pyrénées. **Prévoir des bonnes chaussures de marche.** Les bénévoles auront également la possibilité de se dégager un peu de temps pour découvrir les lieux où leurs missions les conduiront.

Assurance et responsabilité

Lors de la mission, les écobénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que **bénévole associatif**. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.

3 – Fin de mission

Le rapport de mission

A la fin de la mission, FERUS demande à chaque bénévole de rédiger **un rapport de mission** comprenant un questionnaire spécifique à renseigner et un récit plus personnel de son expérience. Ce rapport est à renvoyer dans le mois suivant la mission.

Le bilan

Le bilan sera rédigé par l'équipe *Parole d'ours* et enrichi par les rapports de mission des bénévoles. Il sera consultable en ligne sur www.ferus.org

4 – Avertissement !

Avertissement : PAROLE D'OURS n'est pas un voyage d'agrément !

L'écobénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain.

Cela suppose un désir réel de travailler pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question de l'ours peut être sujette à de fortes oppositions. **Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier ours et un désir de dialoguer afin de comprendre**, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'ours et de livrer une information juste sur l'ours.

5 – INDISPENSABLE :

Prévoir :

- Un petit sac à dos pour la journée
- Une casquette ou un chapeau
- De la crème solaire
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour les journées randonnées)
- Un duvet / draps (nous prévenir si vous n'en avez pas)
- Des chaussures de randonnées (pour grand dénivelé, qui tiennent bien les chevilles, des baskets ne suffisent pas)
- Un vêtement de pluie
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (car en montagne le temps change vite).

PARTENAIRES ET CONTACTS

Avec le soutien de :



Ce programme existe grâce au soutien initial de la Fondation Nature & Découvertes

Contact PAROLE D'OURS – FERUS :

FERUS
Maison des associations
31160 Arbas
06 46 62 19 47 -
paroledours@gmail.com
oursferus@gmail.com

Toutes les informations et archives sur le dossier ours
et sur la mission Parole d'ours :

www.ferus.org

FERUS
BP 80 114 - 13718 Allauch cedex
contact@ferus.org - 04 91 05 05 46

